

Laurent ZYLBERBERG
Direction des Relations Sociales Internationales
6 place d'Alleray
75505 Paris Cedex 15
laurent.zylberberg@orange-ftgroup.com

Monsieur Jean SOULEIL
Secrétaire du Comité de Groupe Européen
Case 545
263 rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Paris, le 8 février 2007

Monsieur le Secrétaire,

Vous savez qu'à plusieurs reprises, je me suis engagé à favoriser le dialogue social au niveau de l'ensemble du groupe France Télécom à l'échelle mondiale. Cet engagement pouvant éventuellement, in fine, aboutir à la mise en place d'une instance de dialogue social mondial. Je suis conscient qu'il s'agit là d'une démarche novatrice et, dès lors, qu'il serait prématuré d'en anticiper les résultats. Pour ma part, je suis persuadé qu'il peut s'agir d'un atout important pour favoriser la mutation engagée par notre groupe.

A ce jour, le dialogue social au sein du groupe existe à plusieurs niveaux.

Au niveau national, certains pays disposent de forums élus de salariés, d'autres de comités d'entreprises légalement institués, ailleurs le dialogue peut aussi passer par les organisations syndicales. Ce dernier élément n'étant souvent pas exclusif des autres. Au niveau européen, le Comité de Groupe Européen a acquis une légitimité et une expérience précieuses en reflétant la diversité de ces pratiques. Par ailleurs, comme vous le savez, nous venons de signer un accord mondial sur les droits fondamentaux avec l'Union Network International. Cet ensemble d'éléments montre notre volonté de faire vivre le dialogue social à tous les niveaux tout en respectant les pratiques locales. Les discussions que nous souhaitons engager devront, bien entendu, s'inscrire dans ce cadre en y apportant un élément d'enrichissement supplémentaire.

C'est pourquoi, j'ai demandé à la direction des relations sociales internationales d'engager des discussions sur une éventuelle instance de dialogue social au niveau du groupe. A mon sens, ces discussions pourraient s'engager avec un groupe d'interlocuteurs constitué sur la base méthodologique suivante :

- le Comité de Groupe Européen désignera, en son sein, des représentants reflétant la diversité de ses membres ;
- l'Alliance Syndicale Mondiale de France Télécom désignera un représentant au titre des organisations syndicales reconnues au sein du groupe France Télécom.

La direction de l'entreprise et la délégation, ainsi constituée, demanderont à l'Union Network International d'être leur expert commun pendant la durée de ces discussions. A ce titre, l'Union Network International participera aux réunions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'expression de ma considération distinguée.



Olivier BARBEROT
Directeur Exécutif en charge des Ressources Humaines Groupe
et des opérations en Pologne